

Projet Métamorphose:**déplacement des jardins familiaux et construction d'un P+R provisoire aux Prés-de-Vidy**

Porte d'entrée de la ville, le site des Prés-de-Vidy offre de nombreuses perspectives pour le développement de Lausanne, quelle que soit l'issue de la votation populaire de cet automne. La Municipalité propose au Conseil communal de déplacer de quelques centaines de mètres les jardins familiaux des Prés-de-Vidy. Planifié entre novembre 2009 et octobre 2010, le déménagement libérera le terrain choisi pour la construction, entre autre, du complexe sportif dans le cadre de Métamorphose. Proposée dans un deuxième préavis, la construction d'un P+R provisoire, sur le même site et pour une durée de 7 ans, libérera l'actuel P+R Provence pour y construire 120 nouveaux logements. Le parc d'éducation canine sera en outre déplacé aux abords du giratoire de la Maladière.

Dans le cadre du projet Métamorphose, un complexe immobilier regroupera, aux Prés-de-Vidy, un stade de football, une piscine olympique couverte, un boulodrome, des commerces, des bureaux, des logements et un P+R. Occupé actuellement par le groupement des jardins familiaux de Vidy, le site comprend de nombreux avantages en termes urbanistiques, fonciers et fonctionnels. Proche des Hautes Ecoles, en position de jouer le rôle de porte d'entrée de ville, il bénéficie de très bons accès et se situe dans une zone moins sensible aux nuisances qu'à la Pontaise, notamment lors de manifestations sportives ou de concerts. Quel que soit le résultat de la votation sur l'initiative populaire sur les stades, les jardins familiaux seront de toute façon remplacés par des bureaux et des logements ainsi que par une activité commerciale de quartier. La récente décision du Conseil communal de déplacer un poste de détente de gaz actuellement dans le périmètre (préavis 2008/29) a d'ailleurs conforté les intentions de la Municipalité dans le secteur sud de Métamorphose.

Consciente dès le début de la nécessité du déplacement des jardins familiaux, la Municipalité a élaboré un projet en collaboration avec l'Association lausannoise des jardins familiaux et les représentants du groupement de Vidy. Elle propose aujourd'hui, par voie de préavis, de les déplacer sur une parcelle voisine située entre la STEP de Vidy, le parc Bourget et l'autoroute. D'une surface de 17'830 m², le terrain pourra accueillir tous les membres du groupement de Vidy qui ont déclaré souhaiter conserver un lopin. Un bâtiment commun, une aire de rencontre et un jardin didactique seront construits à cet endroit. Un deuxième terrain sera ensuite mis à disposition à Rovéréaz pour compléter et augmenter les surfaces mises à disposition des jardins familiaux. A la demande du Conseil communal, l'exécutif lausannois élaborera cette année encore un plan directeur des jardins et plantages. Il sollicite un crédit de 1,63 millions pour réaliser les travaux nécessaires au déménagement.

Dans un 2^{ème} préavis, la Municipalité propose au Conseil de mettre en service, sur le terrain du futur complexe immobilier et dès octobre 2009, un P+R provisoire de 250 places pour une durée maximale de 7 ans. Cette procédure de plan partiel d'affectation permettra de remplacer l'actuel P+R de Malley-Provence, dont le site va être prochainement occupé par cinq nouveaux immeubles totalisant 120 logements. Ce sont pour des raisons évidentes de proximité de la station du métro m1 de la Bourdonnette que le site des Prés-de-Vidy a été choisi. Cette relocalisation temporaire s'opérera dans le cadre du projet Métamorphose qui prévoit un parking d'échange de quelque mille places dans les emprises du complexe sportif. Situé au même emplacement, le parc d'éducation canine sera déplacé sur un nouveau site, entre le giratoire de la Maladière et l'avenue Pierre-de-Coubertin. La Municipalité sollicite un crédit de 1,46 millions pour réaliser le P+R provisoire et un deuxième montant de 720'000 francs pour déménager le parc d'éducation canine.

● ● ● ● ● ● ●

Le projet Métamorphose est un des éléments forts du développement de Lausanne pour cette législature. Evolutif, il dotera la ville d'équipements sportifs modernes, d'un quartier écologique et de transports publics de qualité. Une démarche participative a été lancée pour impliquer la population dans la conception du projet. Plusieurs territoires sont concernés avec, au nord, des équipements sportifs, une salle sport-spectacle, un quartier écologique et un axe fort de transport public et, au sud, un stade de football, une piscine olympique couverte, un boulodrome, des activités économiques et des logements. Pour faire suite aux études demandées par le Conseil communal et à l'aboutissement d'une initiative demandant une modification partielle de Métamorphose, la Municipalité a proposé début 2009 une nouvelle répartition des équipements sportifs. Présentée sur www.lausanne.ch/metamorphose, sa proposition sera débattue au Conseil communal et, en cas d'acceptation, soumise à votation populaire.

La Municipalité de Lausanne

Les préavis n° 2009/9 et 2009/10 sont disponibles sur www.lausanne.ch/preavis

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Olivier Français, directeur des travaux, tél. 021 315 52 00

Lausanne, le 4 mars 2009